



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 27 MARS 2025**

Convocation du 21 mars 2025 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Etaient excusés : Mme Geneviève MONATTE-ALONZI ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER, et M. Daniel PICOT ayant donné pouvoir à Mme Brigitte PERRIN

Secrétaire de séance : Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2025-10 – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Vu les Comptes Financiers Uniques (CFU) de l'exercice 2024 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Considérant que le CFU du budget principal de la commune présente les résultats suivants :

	Résultat CFU 2024	Restes à réaliser 2024 (D : dépenses R : recettes)	Solde des restes à réaliser	Montants à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	399 294,16 €	D : 450 769,69 € R : 277 508,00 €	- 173 261,69 €	226 032,47 €
FONCTIONNEMENT	872 553,40 €	sans objet		872 553,40 €

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à la section d'investissement du BP 2025 (compte 1068) : 500 000,00 €
- Affectation à la section de fonctionnement du BP 2025 (ligne 002) : 372 553,40 €

BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE

Considérant que le CFU du budget annexe de la station-service présente les résultats suivants :

	Résultat CFU 2024	Restes à réaliser 2024 (D : dépenses R : recettes)	Montants à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	67 239,25 €	D : 0,00 € R : 0,00 €	67 239,25 €
FONCTIONNEMENT	115 677,89	sans objet	115 677,89

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à la section de fonctionnement du BP 2025 (ligne 002) : 115 677,89 €

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA GARE

Considérant que le CFU du budget annexe du lotissement de la Gare présente les résultats suivants :

	Résultat CFU 2024	Restes à réaliser 2024 (D : dépenses R : recettes)	Montants à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	105 288,83 €	D : 0,00 € R : 0,00 €	105 288,83 €
FONCTIONNEMENT	- 3 397,57 €	sans objet	- 3 397,57 €

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à la section de fonctionnement du BP 2025 (ligne 002) : - 3 397,57 €

Considérant que le CFU du budget annexe du lotissement de l'Arbre Sauvage présente les résultats suivants :

	Résultat CFU 2024	Restes à réaliser 2024 (D : dépenses R : recettes)	Montants à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	- 12 571,05 €	D : 0,00 € R : 0,00 €	- 12 571,05 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €	sans objet	0,00 €

Monsieur le Maire indique qu'aucune affectation du résultat n'est possible.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les affectations de résultat 2024 comme exposé ci-dessus.

*Le Maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay
au titre du contrôle de légalité le :
(voir date du timbre de la Préfecture)*

Pour copie certifiée conforme,
le Maire,



Philippe RITTER